LE GUICHET UNIQUE - TERRITOIRE PARIS-SACLAY

CONTACT SECRÉTARIAT :
mardi (14h-16h) - jeudi (10h-12h)
secretariat.maladiesrares@aphp.fr
01 45 21 24 34

Un seul contact pour toutes vos démarches : moins de stress, une orientation plus efficace et une meilleure prise en charge grâce au suivi des demandes et besoins.

- Chaque demande est centralisée, évaluée et orientée vers le centre de référence ou de compétence le plus adapté ;
- Le dispositif garantit une orientation rapide, une meilleure coordination entre les professionnels de santé et un accompagnement personnalisé afin de réduire les délais de diagnostic et d'améliorer la qualité du suivi ;
- Le Guichet Unique est à la disposition des patients, de leur famille et des professionnels de santé.

En favorisant la collaboration et le partage d'expertise, ce guichet unique contribue à renforcer la qualité globale de la prise en charge des maladies rares.

AP-HP.
Université
Paris-Saclay
Plateforme d'expertise
maladies rares